

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

PLANÈTE

# Coup d'arrêt aux forages de Shell en Guyane

Alors que le groupe pensait débiter, d'ici fin juin, quatre forages exploratoires à 150 km des côtes du département, le gouvernement veut réformer le code minier et réexaminer les permis en cours d'instruction.

Publié le 13 juin 2012 à 11h58 - Mis à jour le 14 juin 2012 à 20h52

Lecture 4 min.



Le navire plate-forme "Stena-Icemax". STENA DRILLING

C'est un véritable coup de théâtre. Et il a lieu en Guyane. Le groupe Shell, qui pensait pouvoir débiter, d'ici à la fin juin, une série de quatre forages exploratoires à 150 kilomètres des côtes du département français d'outre-mer, grâce à son permis de Guyane maritime, va être stoppé dans son élan par le gouvernement : *"La compagnie ne dispose pas aujourd'hui de toutes les autorisations nécessaires pour lancer les opérations"*, indique le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

falloir patienter, *"le temps, précise-t-on au ministère, d'un travail en profondeur et général sur la manière dont sont instruites et validées les demandes de permis d'hydrocarbures"*.

*"Cette remise à plat est absolument nécessaire car la situation laissée par l'ancien gouvernement est extravagante, comme a pu le démontrer le psychodrame qui a eu lieu autour de l'exploration possible de gaz de schiste dans l'Hexagone"*, ajoute le ministère.

Objectif ? La refonte du code minier français, un vieux monsieur dont la loi fondatrice date du 21 avril 1810. Les différentes réformes dont il a fait l'objet jusqu'à maintenant ont peu œuvré pour l'information et la consultation des territoires concernés par les forages. Et n'ont guère pris en compte la question de leur impact environnemental.

Cette réforme est considérée comme prioritaire par la nouvelle ministre de l'écologie, Nicole Bricq, qui entend la mener à bien au cours de l'été. Elle a pu approfondir le sujet lors des débats parlementaires qui ont précédé l'adoption de la loi du 13 juillet 2011 sur l'interdiction de la fracturation hydraulique pour l'exploration et l'exploitation des huiles et gaz de schiste.

Sénatrice (PS) de la Seine-et-Marne (Ile-de-France), elle était alors à l'avant-garde des élus de l'opposition qui appelaient Nicolas Sarkozy à réformer le code minier avant toute nouvelle mesure législative sur les hydrocarbures, conventionnels ou non.

## **CHEZ SHELL, C'EST LA STUPÉFACTION**

*"Pas question aujourd'hui de forcer la main au nouveau gouvernement en continuant de sacrifier l'environnement"*, insiste-t-on au ministère de l'écologie et du développement durable. Shell est le premier pétrolier à être visé par cette volonté réformatrice. Mais d'autres compagnies pourraient être concernées, notamment celles, à l'instar du groupe Toreador-Hess, qui pensaient débiter prochainement des forages en Ile-de-France à la recherche officiellement non plus de gaz de schiste mais de

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

*Si le gouvernement persiste dans cette méthode, nous allons vivre une période d'insécurité juridique", s'inquiète-t-on au sein d'un groupe pétrolier international. Chez Shell, c'est la stupéfaction. "Je n'ai aucune information, explique Patrick Roméo, président de Shell France. Si je peux comprendre le souci du gouvernement, cette décision n'est pas adaptée à notre cas particulier. Notre dossier était déjà instruit et quasiment bouclé. Qui plus est, nous avons informé et consulté la population bien au-delà du cadre législatif actuel."*

Pour lui, c'est un signal négatif pour l'ensemble de l'industrie pétrolière. L'exploitation du bassin pétrolier guyanais de Zaedyus, à 6000 mètres de profondeur, pourrait s'élever à 300 millions de barils : *"Une occasion pour la France de réduire ses importations d'or noir, et une aubaine pour la Guyane où le chômage est très élevé"*, explique M. Roméo. Le coût du projet, de l'exploration à l'exploitation, a été évalué entre 5 et 10 milliards de dollars (4 à 8 milliards d'euros).

Si le gouvernement maintient sa décision, Shell va devoir patienter. Ce qui risque de lui coûter cher. Le pétrolier, opérateur du permis de Guyane maritime dont il détient 45 % des parts – le reste du consortium rassemble Hardman Petroleum (27,5 %) et Total (25 %) – a fait venir de Corée du Sud, sorti tout droit du chantier de construction, le *Stena-Icemax*, un navire plate-forme équipé des technologies les plus innovantes.

Le bâtiment est attendu dans les eaux guyanaises le 19 juin. *"Ce type de navire est une denrée rare. Il ne pourra pas rester sur place indéfiniment. D'autres bateaux d'escorte l'accompagnent. C'est une flotte qui a été mobilisée et des centaines de personnes au travail"*, explique M. Roméo. Selon un expert, chaque jour de retard pourrait coûter à Shell environ un million de dollars, voire plus.

## **UNE OMBRE PLANE SUR CE DOSSIER**

Au ministère, on rappelle que l'opérateur prévoit le recours à la technique dite *"des boues à l'huile"*. Un procédé polluant qui pourrait menacer dans

[Se connecter](#)[S'abonner](#)

Qui plus est, une ombre plane sur ce dossier, celle de la raffinerie de Petit-Couronne (Seine maritime), vendue par Shell en 2008 à Pétroplus. Le site (550 salariés) est à l'arrêt depuis début janvier à la suite de la faillite de sa maison-mère suisse.

Or les repreneurs potentiels semblent hésiter face au montant de la dette environnementale – le coût de la dépollution du site est évalué jusqu'à 300 millions d'euros – laissée par l'ancien propriétaire des lieux, Shell. Pour Patrick Roméro, il n'existe plus aucun lien juridique entre le groupe pétrolier et Petit-Couronne.

Infographie pour Le Monde Infographie pour Le Monde



[Voir les réactions](#)

## Dans la même rubrique

---

## Services

### ANNONCES IMMOBILIÈRES

avec Logic-Immo

---

PARIS 16 (75016)

1563000 €

82 m2

PARIS 16 (75016)

2425000 €

205 m2

PARIS 08 (75008)

3040000 €

232 m2

**Recherche**